

Le 22/05/2026 - Communiqué mail - Auteur : Ville de Saint-Nazaire | Temps de lecture : +/- 15 secondes



## **Saint-Nazaire franchit une nouvelle étape dans l'armement de sa police municipale**

**À compter de ce jour, 16 agentes et agents de la police municipale de Saint-Nazaire sont autorisés à porter une arme létale dans le cadre de leurs missions sur la voie publique, après formation réglementaire et validation préfectorale.**

Cette décision intervient dans un contexte d'évolution des violences et s'inscrit dans une réflexion engagée depuis plusieurs mois par la municipalité autour de la protection des agents et de la population.

## **VOS CONTACTS**

### **Ville de Saint-Nazaire**

Service presse

[presse@saintnazaire.fr](mailto:presse@saintnazaire.fr)